ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Décision 2024-242 : Conseil d'administration du GART - Mandat spécial et frais de déplacement de Monsieur Florian MAITRE

1 DOCUMENT - Publié le 13 novembre 2024

DÉCISION

ADMINISTRATION GÉNÉRALE
Conseil d'administration du GART
(Groupement des Autorités Responsables de Transport)
Mandat spécial et frais de déplacement de Monsieur Florian MAITRE

Le Président,

DÉCIDE :

ARTICLE 1 : MANDAT SPÉCIAL

ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS

DEC_2024-242.PDF

TÉLÉCHARGER | (PDF, 92,4 KO)

https://grand-lac.fr/mon-agglo/gouvernance/actes-administratifs/actes-administratifs-grand-lac/decisions-du-president/decisions-2024/decision-2024-242-conseil-dadministration-du-gart-mandat-special-et-frais-de-deplacement-de-monsieur-florian-maitre-32771?

GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.